



Dossier technique Sélective

Inter Régionale 4 Sud TR

14 et 15 mai

La Seyne sur mer

Note technique Sélective

Inter Régionale 4 Sud TR

Compétition sélective pour les Championnats de France pour les filières Elite et Nationale

Régions concernées : Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA

Forclusion / limite d'engagement :
20 avril 2022

Lieu de compétition

Stade SCAGLIA
Gymnase Maurice Baquet
72 Chemin de la Seyne à Bastian
LA SEYNE SUR MER

Contacts techniques

REYNAUD Béatrice
Comité Régional PACA
12 rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Tél : 04-91-22-72-22
Mail : beatrice.paca@orange.fr

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Trampoline Synchronisé :

Filière Elite : 36,80 euros par paire

Filière Nationale : 26 euros par paire

Trampoline individuel :

Filière Elite : 37,60 euros par gymnaste

Filière Nationale : 22 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par Engagym avant le 20 avril 2022 (23h59).

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via Engagym – rubrique Accréditation juge TRI et/ou juge TRS avant le 20 avril.
- ✓ En cas de prêt de juge, l'engagement est à faire par mail à lilian.lavergne63@gmail.com , carolle.bourgit@yahoo.fr
- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA, EL). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via Engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur Engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via Engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer : entre le 21 et le 27 avril 2022 – Uniquement par carte bancaire

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le samedi 14 mai de 09h00 à 12h00
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

Les cartes de compétition sont facultatives.

Forfait :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application Engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à beatrice.paca@orange.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats de performance

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 7 mai). La liste des certificats de performance à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Horaires d'entraînement plateau : samedi 14 de 9 h 00 à 12h 30.

Les entrainements seront sur inscription en remplissant le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant :

[Accéder au formulaire d'entraînement](#)

Echauffements

Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Echauffement spécifique sur le plateau de compétition.

Organisation du plateau :

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site du Comité Régional PACA et sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	20 avril
Accréditations juges, entraîneurs et dirigeants	Engagym	20 avril
Paiement des engagements	Engagym	27 avril